

DEC191028DR06

Décision portant nomination de Monsieur Olivier Servas aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7118 intitulée Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC171276DGDS du 21/12/2017 portant création et le renouvellement de l'unité UMR7118, intitulée Laboratoire Lorrain de Chimie Moléculaire, dont le directeur est M. Alex Boulton ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Olivier Servas, Ingénieur d'étude, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7118 Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française à compter du 1^{er} mars 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy, le 1^{er} mars 2019

Pour le président - directeur général et par
délégation,
Le directeur d'unité
Alex Boulton